

<p align="center">Vous devrez présenter les <u>originaux</u> et fournir les <u>photocopies</u> des documents mentionnés</p> <p align="center">TOUT DOSSIER INCOMPLET POURRA ÊTRE REFUSE</p>	<p align="center">Cadre réservé à l'administration</p>
<p>1 - Pièces à fournir dans tous les cas :</p>	
<p>Visa de long séjour au titre du regroupement familial</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Justificatif d'état civil (sauf si vous êtes déjà titulaire d'une carte de séjour) : copie intégrale d'acte de naissance comportant les mentions les plus récentes accompagnée le cas échéant de la décision judiciaire ordonnant sa transcription (jugement déclaratif ou supplétif)</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Justificatif de nationalité : passeport original (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ou, à défaut, autres justificatifs dont au moins un revêtu d'une photographie : attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, certificat de nationalité, etc).</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - facture (électricité, gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ou bail de location ou quittance de loyer (à l'exception de celle fournie par un particulier) ou taxe d'habitation - si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois - si vous êtes hébergé par un particulier : <ul style="list-style-type: none"> ▪ une attestation de l'hébergeant datée et signée ▪ photocopie de la carte d'identité ou de séjour de l'hébergeant ▪ acte de propriété, taxe d'habitation, bail de location ou facture d'électricité, de gaz, d'eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant 	<input type="checkbox"/>
<p>Décision d'autorisation de regroupement familial</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Carte de séjour temporaire, pluriannuelle ou de résident de la personne que vous rejoignez</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Si le demandeur est votre conjoint : déclaration sur l'honneur conjointe attestant de votre vie commune ; lorsque la vie commune a été rompue en raison de violences conjugales, vous pouvez justifier des raisons de cette rupture par tous moyens (dépôt de plainte, certificats médicaux, jugement de divorce, condamnation du conjoint pour ce motif, témoignages, etc)</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Déclaration de non-polygamie en France (si vous êtes marié et originaire d'un pays autorisant la polygamie)</p>	<input type="checkbox"/>
<p>3 photographies d'identité récentes et parfaitement ressemblantes non coupées, non scannées, conforme au minimum à la norme ISO/IEC 19794 - 5 : 2005</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Formulaire de « demande de titre de séjour »</p>	<input type="checkbox"/>
<p>2 – Pièces à fournir au renouvellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - carte de séjour temporaire, pluriannuelle ou de résident de la personne que vous rejoignez - si le demandeur est votre conjoint : extrait d'acte de mariage correspondant à la situation au moment de la demande, déclaration sur l'honneur conjointe attestant de votre vie commune ; et tous documents permettant d'établir cette communauté de vie (bail de location aux deux noms, quittance EDF, relevé d'identité bancaire, etc) sauf si la vie commune a été rompue en raison de violences conjugales (qui peuvent être justifiées par tous moyens comme mentionné au point 1) ou du décès du conjoint (vous devez alors produire l'acte de décès) 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p>3 – Pièces à fournir pour la délivrance d'une CSP sur le fondement de l'article L 423-14 ou L 423-15 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pièces prévues aux points 1 et 2 - acte d'engagement à respecter les valeurs de la République dûment signé et daté 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p>5 – Pièces à fournir pour la délivrance de la carte de résident :</p> <ul style="list-style-type: none"> - titre de séjour en cours de validité 	<input type="checkbox"/>

<ul style="list-style-type: none"> - titre de séjour du conjoint ou du parent accueillant - visa de long séjour délivré au titre du regroupement familial - si vous êtes le conjoint : déclaration sur l'honneur attestant de votre vie commune et extrait d'acte de mariage correspondant à la situation au moment de la demande - justificatifs de résidence régulière non interrompue d'au moins 3 ans (cartes de séjour, récépissés, certificats de scolarité, avis d'imposition, etc) - justificatif de votre intégration républicaine : déclaration sur l'honneur de respect des principes régissant la République française et diplôme ou certification permettant d'attester de la maîtrise du français à un niveau au moins égal au niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues, sauf si vous êtes âgé de plus de 65 ans ou êtes affecté d'une pathologie rendant impossible le passage d'un test linguistique - si vous êtes affecté d'un handicap ou d'une pathologie rendant impossible le passage d'un test linguistique : certificat médical conforme l'arrêt du 10/02/2021 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
--	--

Cadre réservé à l'administration :	N° AGDREF :
<input type="checkbox"/> : dossier complet	
<input type="checkbox"/> : dossier incomplet (Au besoin, date du courrier demandant les pièces complémentaires :/...../.....)	

Je soussigné.e (Nom-Prénom) :

DÉCLARATION DE NON-POLYGAMIE

(Afghanistan, Algérie, Angola, Arabie-Saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Bénin, Birmanie, Brunei, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Djibouti, Egypte, Emirats Arabes Unis, Gabon, Gambie, Guinée équatoriale, Indonésie, Irak, Iran, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Laos, Liban, Libéria, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Oman, Ouganda, Pakistan, Qatar, Sénégal, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Syrie, Tanzanie, Tchad, Togo)

Je déclare sur l'honneur que ma situation matrimoniale sur le territoire de la République française est conforme à la législation française et que je ne vis pas en situation de polygamie / de polyandrie sur le territoire français.

Je suis informé.e que les titres, actes d'état-civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour pourront faire l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.

DÉCLARATION DE COMMUNAUTÉ DE VIE

Je soussigné.e

Déclarant.e : M. ou Mme _____

Né.e le _____ à _____

Et son conjoint/sa conjointe _____

Né.e le _____ à _____

Domiciliés.es : _____

Déclarent sur l'honneur en présence du représentant du préfet de Maine-et-Loire
que la communauté de vie est toujours effective.

Signature du/de la déclarant.e

Signature du/de la conjoint.e

DEMANDE DE CARTE DE RÉSIDENT (fondement L. 423-6 du CESEDA)

Je sollicite une carte de résident sur la base de l'article L.423-6 du CESEDA puisque je suis marié.e depuis au moins 3 ans avec un.e ressortissant.e de nationalité française, qui séjourne régulièrement en France, la communauté de vie entre les époux n'a pas cessé depuis notre mariage, mon conjoint a conservé la nationalité française et, lorsque le mariage a été célébré à l'étranger, il a bien été transcrit préalablement sur les registres de l'état civil français.

À cet effet, je produis l'ensemble des pièces afférentes à cette demande.

Date :/...../.....

Signature (obligatoire):



DEMANDE DE DÉLIVRANCE D'UN TITRE DE SÉJOUR

- PREMIÈRE DEMANDE RENOUVELLEMENT
 CHANGEMENT DE STATUT

N° personnel : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Homme Femme

Nationalité : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____

Lieu de naissance _____

Adresse actuelle : _____

Code postal _____ Commune _____

Téléphone fixe _____ Portable : _____

Adresse courriel : _____ @ _____

Vous sollicitez la délivrance d'un titre de séjour.

Pour ce faire, vous devez prendre rendez-vous sur le site internet de la préfecture :

www.rdv.maine-et-loire.gouv.fr

**et venir le jour du rendez-vous, muni.e de ce formulaire complété et signé
ainsi que de la « liste des pièces à télécharger »**

ATTENTION : il ne sera pas donné de suite aux dossiers incomplets

MOTIF DE LA DEMANDE

Partie réservée à l'administration :

Fondement juridique : article _____ du CESEDA

(code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile)

Un seul motif par demande de titre de séjour est accepté.

La somme de 50 euros seront exigés pour chaque demande de titre de séjour déposée par tout usager en situation irrégulière à régler par timbre électronique

ATTENTION : il ne sera pas donné de suite aux dossiers incomplets

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

ENTRÉE EN FRANCE

Date d'entrée en France

____ / ____ / ____

Avec un visa

OUI

NON

Date de fin de validité du visa (copie à joindre au dossier) ____ / ____ / ____

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié.e Pacsé.e Divorcé.e/séparé.e Veuf.ve Concubin.e

Si vous êtes marié.e, pacsé.e ou en concubinage

Nom : _____ Prénom _____

Né.e le _____ à _____

Nationalité _____

Date du mariage, pacs ou concubinage ____ / ____ / ____

Réside à l'étranger : OUI NON

Ville : _____ Pays : _____

Nature du titre de séjour si réside en France : _____

Le mariage a-t-il eu lieu en France ? : OUI NON

Arrivé.e par regroupement familial ? : OUI NON

Vos enfants : tous vos enfants, même majeurs

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE NATIONALITÉ	PAYS DE RÉSIDENCE

Vos autres liens familiaux

	NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	PAYS DE RÉSIDENCE
Père				
Mère				
Frères ou sœurs				

SITUATION PROFESSIONNELLE

Disposez-vous actuellement :

- d'une promesse d'embauche : OUI NON

- d'un contrat de travail : OUI NON

Avez-vous déjà travaillé en France ? OUI NON

Si oui, précisez :

DATES D'EMPLOI	NATURE DE L'EMPLOI	EMPLOYEUR

Avez-vous été scolarisé.e en France ? OUI NON

Si oui, précisez :

ANNÉES SCOLAIRES	ÉTUDES SUIVIES	ÉTABLISSEMENTS

Avez-vous obtenu des diplômes/certificats en France ? OUI NON

Si oui, précisez :

Fait à _____ le _____ signature